PARÉ Alfred Alexandre Joseph

Etat-Civil :
Né le 6 août 1895 à Vicq sur Gartempe à la Métairie d'Auge.
Parents : **François Auguste PARÉ**, cultivateur et **Marie Angèle LEBEAU**.
Au recensement de 1911, domestique, chez **Louis** et **Célestine NIVAULT** à Sanvy.
Marié avec **Renée Marie PINDRAIS** le 3 juillet 1922 à la Roche Posay.
Décédé le 12 juin 1964 à Châtellerault (86).

Fratrie :
Marie Georgette PARÉ (1902-1985)

Registre Matricule :
Alfred Alexandre Joseph PARÉ est de la classe 1915 et porte le numéro matricule 671 au bureau de recrutement de Châtellerault.
Profession de manœuvre et résidant à Vicq sur Gartempe.

Détail des services et mutations diverses :
Incorporé à compter du 17 décembre 1914, arrivé au corps (68ème Régiment d'Infanterie) le dit jour et soldat de 2ème classe.
Aux armées le 6 août 1915. Soldat de 1ère classe le 16 juin 1917.
Passé dans la réserve de l'armée active le 15 décembre 1917. Caporal le 22 janvier 1918.
Envoyé en congé illimité de démobilisation à Vicq sur Gartempe le 15 septembre 1919 par le 32ème Régiment d'Infanterie.

Ses différentes campagnes : Contre l'Allemagne
A l'intérieur : Du 17 décembre 1914 au 6 août 1915 — Aux armées : Du 7 août 1915 au 15 août 1918
A l'intérieur C.D : Du 16 août 1918 au 14 octobre 1918 — Aux armées : Du 15 octobre 1918 au 31 juillet 1919
A l'intérieur : Du 1er août 1919 au 15 septembre 1919

Blessure :
Blessé le 23 août 1916 par éclats de grenade jambe gauche: Non évacué
Blessé le 11 août 1918 : Intoxiqué par gaz le 11 août 1918 à Serches, évacué sur l'intérieur.
Rejoint les armées le 20 octobre 1918.
Citation :
Cité à l'ordre de la brigade N°31 du 20 mai 1916 « Malgré le bombardement et la fusillade s'est offert à exécuter une patrouille en avant des lignes, s'est admirablement acquitté de sa mission. A été pour ses camarades un exemple de bravoure et de témérité.
Cité à l'ordre de la division N°315 du 1er septembre 1916 « Déjà cité à l'% de la brigade, ne cesse de se faire remarquer par sa bravoure. Dans la nuit du 22 au 23 août 1916 au cours d'un engagement à la grenade. A été blessé. N'a pas quitté son poste pour se faire panser que sur l'insistance de son chef de section »
Cité à l'ordre du 68ème Régiment d'Infanterie du 30 décembre 1917 « Modèle de bravoure. Déjà cité 2 fois pour sa brillante conduite au feu, s'est distingué par son sang-froid dans la période du 13 au 29 novembre 1917 ou il a pris part à de nombreuses patrouilles »
Décoration :
Croix de guerre. — Médaille militaire — Chevalier de la légion d'honneur

Extrait de l'historique du 68ème Régiment d'Infanterie

L'ennemi recule, talonné par les écossais qui sont fatigués, décimés par l'ypérite et que nous dépassons. Il faut rendre hommage à cette glorieuse division écossaise de Buzancy. Le général disait « Je demande la relève car je n'ai plus personne » Nous avons élevé un monument à leurs morts et nous y avons fait graver ces mots « Ici fleurira toujours le glorieux chardon D'Ecosse parmi les roses de France » Les 1er et 2ème bataillons, précédés d'une patrouille du 7ème Hussards, marchent vers le Nord-Ouest, passent Ambrief, le ravin de Croutelle, Dhuizy, Serches et s'arrêtent, épuisés par une longue étape et une chaleur torride, devant la ligne Ciri-Salsogne – Sermoise, que l'ennemi interdit par un tir nourri d'obus de tous calibres et d'obus à Ypérite. Le 4, nous perdons la station de Ciry-Salsogne, mais elle est reprise le 6 par une section de 2ème compagnie et une section du 54ème R.I. Le 7, l'ennemi veut la reprendre, mais arrêté par nos feux, il se venge par un tir d'obus à Ypérite qui, cause de grosses pertes sut toutes les troupes qui occupent le ravin de **Serches**.